04.09.2017 – 15:45 Uhr

La SRG SSR accroît les offres destinées aux personnes handicapées sensorielles

Bern (ots) -

Berne, le 4 septembre 2017. La SSR a signé aujourd'hui avec sept organisations de défense des personnes handicapées sensorielles un nouvel accord de prestations définissant les émissions à sous-titrer ainsi que le volume des contenus audio-décrits et en langue des signes. Cet accord est valable pour la période 2018 - 2022. Il représente un pas important vers l'accès sans barrière aux programmes de la SSR.

Concrètement, la SSR sous-titre actuellement quelque 30 000 heures de programmes, soit 50% de son temps d'antenne. Jusqu'en 2022, cette offre représentera 45 000 heures, équivalant à 80%. Les contenus audio-décrits passeront de 420 à 900 heures et les émissions en langue des signes de 440 à 1000 heures. L'effort financier passera de 9,5 millions en 2016 à quelque 17 millions de francs en 2022.

En signant ce nouvel accord, la SSR souligne sa volonté d'accroître sensiblement les offres destinées aux personnes malentendantes et malvoyantes. Il a été mis au point dans l'esprit de la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées. L'objectif est ainsi de garantir le sous-titrage de 80% du programme à l'horizon 2022. La part des émissions signées, par exemple les émissions principales d'information, sera aussi plus importante. Le prime-time des premières chaînes de télévision sera accessible aux malvoyants à la même échéance, une bonne partie de ces émissions étant désormais audio-décrites.

La loi fédérale de 2006 et l'ordonnance sur la radio-télévision de 2007 (LRTV) constituent la base légale de cette offre de programme. La SSR garantit aujourd'hui déjà une offre nettement plus élevée que ces exigences légales.

Le directeur général Roger de Weck souligne à cette occasion que «la SSR partage de belles valeurs avec les organisations de défense des personnes handicapées sensorielles, des valeurs qui garantissent le vivre-ensemble de chaque membre de la société, sa pleine participation à la vie sociale, avec les mêmes droits. Ceci représente l'inclusion. Ceci fait partie intégrante de notre identité de service public».

Liste des Associations signataires

Fédération Suisse des Sourds (SGB-FSS), pro audito schweiz, Sonos, Fédération suisse des aveugles et des malvoyants (FSA), Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), Association Suisse de Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ASPEDA), forom écoute

Contact:

Communication d'entreprise SSR
medienstelle.srg@srgssr.ch / Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00
66

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100806355 abgerufen werden.